



Paris, le 24 janvier 2011

Communiqué de presse

La proposition de Loi visant à concilier la préservation de l'intégrité des œuvres culturelles et artistiques avec les objectifs de la lutte contre le tabagisme

Une proposition de Loi sera discutée fin janvier à l'assemblée nationale « *visant à concilier la préservation de l'intégrité des œuvres culturelles et artistiques avec les objectifs de la lutte contre le tabagisme* » (N° 2972). Au nom de l'exception culturelle, certains interdits seraient levés afin d'éviter les restrictions qui auraient empêché la diffusion de certaines images qui font partie de notre patrimoine culturel ou leur retouche. Ainsi Jacques Tati a-t-il perdu sa fameuse pipe au profit d'un moulin à vent et Jean-Paul Sartre sa cigarette.

La Société Française de Santé Publique (SFSP) voudrait attirer l'attention des parlementaires, des journalistes et du public sur deux points :

- 1- En 20 ans (La Loi Evin date de 1991), ni les pouvoirs publics, ni les associations de lutte contre le tabagisme n'ont jamais ester en justice à propos de publications d'œuvres culturelles ou d'anciennes photos faisant référence à la consommation de tabac.
- 2- Les retouches d'images ont le plus souvent été le fait d'organismes publicitaires fortement suspectés de vouloir créer :
 - a. Des événements marketings pour valoriser leur campagne ;
 - b. Le discrédit de la santé publique : celui de la falsification de l'histoire au nom d'un hygiénisme normatif des professionnels de santé publique. Le but recherché est d'arriver à assouplir la Loi Evin et ainsi de permettre l'ouverture de nouveaux marchés publicitaires. Force est de constater que cela marche puisqu'une proposition de Loi est déposée pour éviter des censures alors même qu'il n'y en a jamais eu.

Cette proposition de Loi est un cheval de Troie destinée à créer une brèche pour autoriser, à nouveau, la publicité au nom de l'exception culturelle. C'est pourquoi, la SFSP recommande aux Parlementaires de ne pas la voter.

Contact

Société française de santé publique
Tél. : 03.83.44.39.17 - Fax : 03.83.44.37.76
Email : accueil@sfsp.info